



# AVVEJ / SAU 92

RAPPORT D'ACTIVITE

**2022**



# SOMMAIRE

## Table des matières

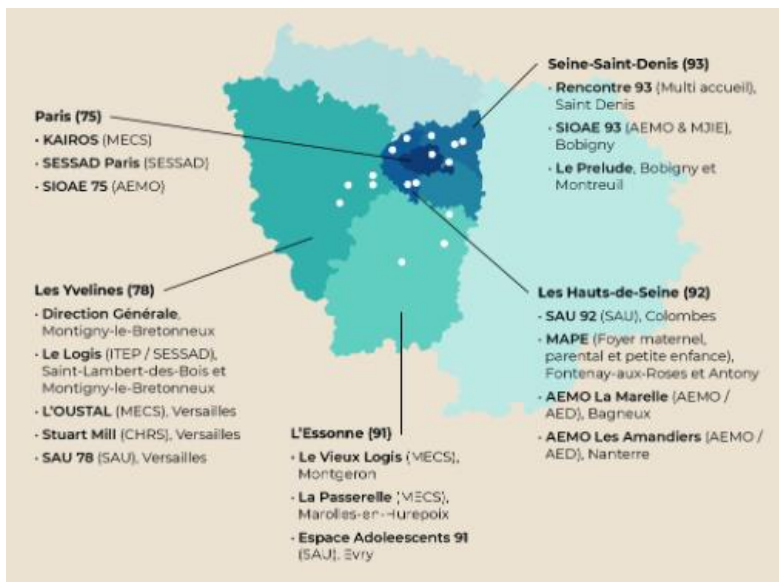
|  |    |
|--|----|
| PRESENTATION .....   | 3  |
| ▪ Présentation de l'association  |    |
| ▪ Présentation de l'établissement  |    |
| SYNTHESE .....   | 5  |
| ▪ Les faits marquants  |    |
| ▪ Regard(s) sur l'activité réalisée  |    |
| ▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement                            |    |
| ▪ Focus sur les projets réalisés   |    |
| ▪ La dynamique RH  |    |
| ▪ Bilan de l'année 2022  |    |
| ▪ Rapport du CA 2022   |    |
| CHIFFRES CLEFS.....  | 16 |
| TEMOIGNAGES SUR L'ACTIVITE .....   | 21 |
| ▪ Ahmed BENATMANE, éducateur scolaire                                      |    |
| ▪ Salomé SPEISSER, stagiaire éducatrice, Virginie RIAUD, cheffe de service |    |
| ▪ Bénédicte LE GOUIL, psychologue  |    |
| ▪ Virginie SADOCK, psychologue   |    |
| ▪ Sabine JAQUES, psychologue   |    |
| ▪ Gérald PLACIDE, éducateur  |    |



## RAPPORT D'ACTIVITE 2022

### PRESENTATION

#### ■ Présentation de l'association



L'AVVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique. Elle est implantée dans cinq départements Franciliens, avec 130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés, qui accompagnent 3 500 enfants et adultes par an.

Le projet associatif est construit autour de quatre options fondamentales qui inspirent les projets de chaque établissement :

- Le pari d'un avenir pour tous
- L'engagement aux côtés des personnes accueillies
- Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle
- Une exigence au service des personnes accueillies

L'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- La prévention et le soin dès la petite enfance
- L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes
- Le soutien aux parents et à la famille
- L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion
- Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté

## ▪ Présentation de l'établissement

Le SAU 92, créé en 1978, est un service d'accueil d'urgence situé depuis 1984, au 45 rue Labouret à Colombes dans les Hauts-de-Seine, dans une maison bourgeoise du début du XIXème siècle avec jardin. Dans un quartier cossu, à proximité de la gare, ce service demeure discret et se fond dans le paysage. Il est totalement intégré. Cette propriété de l'UOF Saint-Vincent de Paul (Union des Œuvres Françaises) nous est louée par l'Association « Accueil » chargée de gérer les biens d'une donatrice, Madame Fourment, conformément à ses dernières volontés.

**A la fin de l'année 2021, le SAU 92 s'est doté d'un nouveau pavillon situé au 54 bis rue Saint-Hilaire, à 5 minutes à pied du site central, et qui héberge les services administratifs ainsi que le service de placement familial et de placement à domicile. Néanmoins, pour des problèmes techniques liés à la téléphonie et à internet, nous n'avons déménagé qu'au mois de mars 2022.**

**Le SAU 92 a augmenté au mois d'août sa capacité d'hébergement de deux places supplémentaires, soit 28 pour des adolescents, mixtes, âgés de 12 à 17 ans révolus :**

- **11 places en accueil collectif**
- **17 places en placement familial.**

Une classe ou encore appelée « plate-forme pédagogique » est intégrée à ce dispositif afin de soutenir la scolarité des jeunes mais aussi de proposer des activités sportives et éducatives.

Dans le cadre du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), ces adolescents sont accueillis quasi instantanément, 24h/24, 365 jours/365, en vue d'une mise à l'abri immédiate en cas de danger ou de suspicion de danger, et/ou en vue d'une observation/investigation et d'une orientation (soit retour en famille avec préconisation de l'étayage nécessaire, soit en institutions spécialisées répondant à leurs besoins spécifiques observés).

Ces placements provisoires sont aussi bien des mesures administratives que judiciaires mais ne peuvent pas néanmoins excéder 4 mois sauf dérogation explicitement demandée par les services de l'ASE.

Le SAU accueille également, à la demande du Conseil Départemental, des adolescents dans le cadre d'un ATU (CASF, art.L.223-2) de type « 5 jours » ou « 72h » lorsque le représentant légal des mineurs est dans l'impossibilité de donner son accord sous réserve que les services de l'ASE en informent sans délai les parents ou tout autre personne exerçant l'exercice de l'autorité parentale ainsi que le Procureur de la République. Au-delà de ce délai, une décision du juge des enfants est nécessaire.

**Au mois de novembre, nous avons obtenu l'habilitation et l'autorisation de fonctionnement du nouveau service de Placement à Domicile pour 6 mesures judiciaires dont la durée se situe entre 3 à 6 mois. Il s'agit de poursuivre le soutien à la parentalité mis en place dans le cadre de l'urgence afin d'accompagner le retour au domicile du jeune au sein de son milieu familial mais aussi dans le cadre d'alternative au placement.**

**Au vu des nombreuses contraintes et difficultés rencontrées, l'ouverture de ce dernier ne sera effective qu'en début 2023.**

## SYNTHESE

### ▪ Les faits marquants

L'année 2022 est une année de changement. Après les différents diagnostics réalisés en 2021, de nombreuses décisions ont été prises et des actions ont pu être mises en application.

Le déménagement du service administratif et du service du PF/PAD au 54 bis, rue Saint-Hilaire fut sans aucun doute un élément moteur pour repenser l'organisation de l'institution. La libération d'espaces supplémentaires au sein de l'accueil collectif du 45, rue Labouret a permis de réaménager le lieu, offrant ainsi aux jeunes accueillis un hébergement plus agréable et de qualité.

L'augmentation de 2 places de la capacité d'accueil de l'internat dès le mois d'août a fait passer notre effectif sur le dispositif d'urgence de 26 à 28 places.

La poursuite du renouvellement de l'équipe éducative (80% à ce jour) malgré un contexte difficile d'embauche dans le secteur. À noter que les nouvelles personnes recrutées sont toutes diplômées.

La mise aux normes de l'établissement (visites de contrôle et de conformité, habilitation, autorisation de fonctionnement, outils de la loi de 2002-2) a contraint les professionnels à faire évoluer leurs pratiques.

La réalisation de l'évaluation interne dans un environnement peu propice à une démarche participative.

Le report en janvier 2023 de l'ouverture du service de PAD prévu au septembre 2022.

### ▪ Regard(s) sur l'activité réalisée

En modifiant la procédure des demandes d'admission – un changement déjà amorcé sur le deuxième semestre de l'année passée – l'établissement a réalisé une très bonne activité, forte et soutenue, avec une légère baisse en fin d'année à la suite d'événements imprévus comme la présence de punaises de lit ou la contamination de gale.

Néanmoins, l'équilibre et le maintien de l'activité au sein d'un service d'accueil d'urgence reste fragile et vulnérable. Cela tient à trois raisons : le taux d'occupation imposé est particulièrement élevé ; les demandes d'admission ne sont pas forcément en adéquation avec les places disponibles et réciproquement ; la particularité d'un placement familial permet difficilement d'effectuer de l'accueil inconditionnel.

Au terme de cette année, nous pouvons malgré tout constater que les partenaires nous ont bien repérés et qu'ils entretiennent des relations de proximité avec l'établissement.

### ▪ Les personnes accueillies et l'accompagnement

L'année 2022 a été celle de la consolidation des pratiques professionnelles dans un contexte de réalisation complète de l'activité, avec de nombreuses mises à l'abri et des accueils Évaluation/Orientation de plus longue durée mais bien en correspondance avec notre habilitation d'intervention pour deux à quatre mois, cela avec la constitution progressive d'une équipe éducative renouvelée à environ 85%.

En 2022, les chefs de service ont travaillé sur la mise en place d'une culture commune et de pratiques concertées pour un accompagnement de qualité malgré des aléas liés à la complexité de certaines situations de jeunes.

### **Le service de Placement familial :**

Il apparaît que le service de 17 places théoriques n'a jamais fait son activité (compensée par le foyer). Néanmoins, la durée moyenne des accueils y est plus longue, en lien probablement avec l'aspect familial de cette modalité d'hébergement qui, pour nos partenaires de l'ASE, représente parfois la possibilité d'un placement qui se pérennise, dans un contexte où l'offre en matière d'orientations pérennes est très insuffisante.

Nous constatons des accueils qui dépassent le temps habilité au placement familial, au-delà de quatre mois, voire jusqu'à neuf, dix mois. C'est le cas de jeunes avec des situations complexes. M., par exemple, est arrivé en mars 2022 après une exclusion de la MECS où il vivait. En effet, depuis son plus jeune âge, M. est placé et ne voit plus ses parents depuis plusieurs mois. M., qui a 13 ans, est en grande souffrance et le montre surtout dans sa présentation et son comportement quotidien : il erre dans les bus, porte des vêtements très abîmés et trop petits. Il s'installe néanmoins dans la famille d'accueil, mais il sort tôt le matin, parfois en échappant à la surveillance de son assistante familiale, et il rentre tard le soir. À son arrivée au SAU, il doit changer de collège puisqu'il s'est également fait exclure de l'école. M. est un garçon pourtant intelligent et assez brillant, mais qui est parfois débordé et peut se montrer violent. Il fuit ce nouveau collège, s'y rend rarement et continue ses errances.

L'assistante familiale découvre progressivement que des couteaux disparaissent de sa cuisine, aussi M. souille son lit la nuit mais n'en dit rien. Elle retrouve un couteau dans sa chambre, une ficelle, une pierre. M. se rend quand même hebdomadairement à un atelier thérapeutique, mais s'échappe systématiquement des rendez-vous plus formels au CMP, malgré nos accompagnements. La psychologue du SAU reçoit alors l'assistante familiale plusieurs fois, tous les 15 jours, pour une écoute.

Finalement, fin juin, une orientation est trouvée dans un dispositif nouveau adapté pour les jeunes dits en situation complexe, mais qui fut très coûteuse (passant par une nécessaire hospitalisation d'une nuit, M. refusant de partir le jour prévu en se faisant alors du mal). Il a finalement pu s'engager dans ce séjour rebond estival qui devait lui apporter une solution d'orientation pérenne à la fin de l'été, après son hospitalisation. Fin août, l'ASE nous sollicite pour M. à nouveau. L'orientation proposée en province a été refusée par le jeune, elle ne correspond pas à ses attentes. Sans solution, notre partenaire nous demande d'accueillir M. Le hasard fait que sa précédente assistante familiale a une place disponible et elle accepte de recevoir M. Le SAU admet donc M. pour une durée maximum de deux mois, le temps que l'ASE fasse des recherches pour un lieu de placement plus pérenne. Ainsi M. peut-il revenir dans un lieu alors qu'il en est parti en rupture, pour la première fois de son parcours.

M. revient souriant, il a grandi, a pris du poids et peut donc reprendre sa scolarité en 4e le jour de la rentrée. M. change de référent éducatif et noue avec une relation de confiance rapidement.

Le 31 décembre 2022, M. est toujours dans les effectifs du SAU, l'ASE ne trouve pas de lieu d'accueil à proximité, cherche une structure à petit effectif, qui n'existe pas encore, et trouve finalement que M. peut se poser et avancer chez son assistante familiale. C'est une réalité en effet, M. depuis la rentrée s'est mobilisé et a été relativement assidu, son premier bulletin en atteste, M. a des résultats brillants. Il s'inscrit par ailleurs dans les événements et temps forts du SAU (sorties, fête de fin d'année...) mais sera rattrapé par ses tourments, lesquels pourront être traités judiciairement, et cette épreuve convaincra M. d'honorer un rendez-vous au CMP.

Si M. est encore présent au SAU en mars 2023, ce qui est fort probable, il aura atteint une année d'accompagnement.

Le cas de L. est différent mais tout aussi exceptionnel. L. arrive en avril 2022 à la suite d'une altercation avec sa mère, qui a porté plainte contre lui. L. et son petit frère bénéficient d'un suivi en AEMO renforcée, ils vivent seuls avec leur mère, leur père est décédé.

L. a 16 ans et demi, c'est un grand jeune homme très doux. L'assistante familiale qui l'accueille demeure à Pithiviers, c'est assez loin. L. se pose très rapidement, il ne pose aucun problème et reprend une scolarité en 3e sur place. Au début de l'accueil, il n'y a pas de droit de visite et d'hébergement organisés, nous pouvons faire les entretiens familiaux nécessaires à l'évaluation.

Le partenariat avec l'ASE, pour ce qui concerne L., est très compliqué, car quasiment inexistant. Nous avons l'impression d'être seuls (malgré notre insistance), ce qui complique considérablement les perspectives d'orientation. Nous découvrons également les entraves de L., qui n'a pas bénéficié d'une notification MDPH par le passé puisque sa mère n'est pas allée au bout de la démarche. L. prend toutes les responsabilités du placement sur lui, veut faire des efforts et changer, mais il a de réelles difficultés. Nous nous rendons compte qu'il a beaucoup de mal à faire le trajet en autonomie depuis son lieu d'accueil jusqu'au SAU, il n'est pas organisé et ne comprend parfois pas ce que nous lui disons.

Alors qu'il n'était pas retourné en week-end chez sa mère, L. est autorisé à partir cinq semaines en août pour un voyage familial en Guadeloupe avec sa mère, son petit frère mais aussi sa grand-mère et sa tante. Tout se passera bien dans ce contexte de vacances.

À son retour, L. commence un CAP électricité, filière choisie car c'était le métier de son père, mais pour laquelle il n'a finalement aucune appétence et de très petites capacités. Il s'avère alors que son comportement au lycée est très problématique : du chahut inconséquent et dangereux à l'absentéisme. Les retours de l'assistante familiale restent très positifs, elle a l'impression que le lycée lui parle d'un autre jeune que le L. qu'elle connaît à son domicile : poli, respectueux, calme, ponctuel, serviable...

L. revient régulièrement en week-end chez sa mère, mais au fil du temps commence à dire que cela ne se passe pas très bien, Madame se plaint de L. qui reste sur son téléphone, n'est pas très présent.

C'est alors que nous revenons sur nos premières préconisations d'orientation vers un PAD, car les problèmes scolaires de L. ravivent l'intolérance de sa mère face à ses difficultés. Nous le partageons avec la famille, le juge et l'ASE.

Le dossier de L. sera transféré en fin d'année vers un autre SST plus proactif que le précédent mais qui se heurtera vite à des refus d'orientation. L. a maintenant 17 ans, un maintien en famille d'accueil est inenvisageable du fait de son âge et du manque de places. Comme M., L. est toujours au SAU le 31 décembre 2022, la priorité sera donnée à son inscription à la MDPH avec recherche d'une scolarité adaptée à tous les freins que nous connaissons : quel médecin signera le certificat médical du dossier MDPH, quelle structure spécialisée l'admettra à 17 ans passés, dans quel lieu de placement proche des Hauts-de-Seine pourra-t-il poursuivre son projet et renforcer les avancées déjà accomplies ?

## **La mission du Placement familial d'urgence**

Au service de Placement familial du SAU 92, l'année a été aussi l'occasion de travailler sur les pratiques et les rôles de chacun dans cette équipe pluridisciplinaire qui s'est renouvelée. Les assistantes familiales, sont soumises aux mêmes conditions d'admission que la structure collective. En effet, il s'agit de mettre à l'abri de manière inconditionnelle et immédiatement des jeunes, garçons ou filles âgés de 12 à 17 ans. Dans la réalité, cela n'est pas possible au PF.

Les assistantes familiales peuvent habiter à très bonne distance du SAU, les accueils de nuit sont inenvisageables (car elles devraient venir chercher le jeune au foyer à Colombes), il arrive donc fréquemment que des jeunes passent leur première nuit au foyer puis soient orientés dans la famille d'accueil le lendemain.

Les assistantes familiales disposent souvent de deux places pour le SAU et mettent à disposition une chambre partagée. Dans ce cas, nous sommes limités sur le genre des jeunes accueillis, deux garçons ou deux filles sont possibles mais pas un garçon et une fille. Autre point, certaines assistantes familiales ne souhaitent pas accueillir de filles, argumentant que ce sont des accueils plus difficiles, avec en filigrane la peur de la sexualité des jeunes et leur pouvoir de séduction et d'accusation sur des membres de la famille d'origine (mari, fils...). Nous n'avons pas eu cette année la possibilité de travailler sur ce frein et ces représentations malgré une formation collective sur les risques prostitutionnels des jeunes qui nous a été délivrée par le Mouvement du Nid.

Aussi, certains jeunes qui nous sont adressés ont une scolarité qu'il est de bon aloi de maintenir dans une continuité, et l'éloignement géographique du domicile des assistantes familiales disponibles au moment de l'admission peut également être un empêchement de leur adresser un jeune.

Toutefois, à quelques rares exceptions qui nous ont conduits à interrompre un accueil familial, les jeunes passés par le service de placement familial du SAU ont eu l'opportunité de pouvoir se poser dans de bonnes conditions et réaliser un parcours de reconstruction positif et valorisant entre l'accueil quotidien qui leur est apporté par l'assistante familiale, la référence forte partagée avec l'éducateur du service désigné pour accompagner.

### **L'internat/Accueil collectif :**

Après cette crise institutionnelle qui a fortement bouleversé la vie de l'institution, cette année fut le signe de la reconstruction, tant sur le plan de la remise aux normes du fonctionnement encadré par des visites régulières des autorités de contrôle (habilitation, autorisation de fonctionnement, évaluation interne...) que sur le plan de la révision de l'organisation, des processus et des outils de travail (planning, gestion du quotidien et actualisation de la dynamique de prise en charge...). Ces chantiers ont été accompagnés d'une volonté de réaménagement des locaux et de l'introduction de nouveaux projets (PAD, mesure de repli du PAD Les Amandiers, projet partenarial inter-AVVEJ, projets hors les murs...). Une dynamique de changement globale qui a rudement éprouvé l'engagement dont ont fait preuve les professionnels sans que leur ténacité éducative soit impactée. Même si ces moments ont été compliqués à traverser, nous avons confirmé avec cette nouvelle équipe notre volonté de prendre en charge ces adolescents en très grande difficulté, ce qui a permis une reconnaissance de nos partenaires de l'ASE d'un travail sensiblement de qualité. Les demandes d'admission et l'augmentation de l'activité en sont la preuve.

Cependant, dans une période aussi troublée accompagnée de profondes modifications, il était nécessaire de s'autoriser à penser et d'injecter de la réflexion. C'est pourquoi les équipes ont travaillé avec un consultant extérieur pour faire un état des lieux des pratiques



professionnelles, et en imaginer d'autres possibles (GAP). Afin que la dynamique réflexive des équipes ne soit pas paralysée par ces événements, nous avons fait le choix d'instaurer d'autres temps de réunions communes (réunion institutionnelle, réunion trimestrielle regroupant les deux équipes [interne et PF]...). Tout ce travail a permis de repenser l'accompagnement des adolescents à travers un parcours de prise en charge au SAU, organisé au sein de deux unités de vie, en redonnant du sens aux objectifs de mise à l'abri, d'observation, d'évaluation et d'orientation, en répondant aux délais des quatre mois maximum en fonction du processus évolutif de chaque jeune. Les différents temps de réunion ont été le lieu de régulation qui a permis de pouvoir exprimer les éventuelles problématiques au sein de la structure.

L'accompagnement éducatif, même différencié, se décline de la manière suivante :

- Accueillir et protéger : il s'agit de stabiliser la situation d'adolescents en détresse et en insécurité. La priorité est donnée à la création d'un lien d'attachement dans la relation éducative, permettant de contenir les périodes de crise pour aboutir à une stabilisation. Cela nécessite un encadrement important, une réactivité accrue aux situations de crise et la diversification des réponses éducatives au sein du groupe
- Observation et vivre le temps présent : cette étape vise à consolider la prise en charge engagée dans un cadre de vie qui facilite la resocialisation. L'accent est mis sur la reprise d'un rythme de vie quotidien avec des activités régulières, organisées en matinée et en après-midi, et/ou du maintien de la scolarité et/ou d'une reprise de scolarité. La plateforme scolaire a ici pour vocation principale de faciliter la découverte du milieu professionnel dans un cadre protégé en soutenant un projet de scolarité ou de formation
- L'évaluation, la concertation et l'encadrement individualisé : l'objectif est d'aider les adolescents à concevoir un projet de vie réaliste avec des stratégies adaptées à leurs capacités. L'accent est mis sur l'accompagnement vers l'extérieur, l'autonomie, le maintien de leur environnement, la prise de soin en vue d'une orientation pérenne dans laquelle le/ la jeune se projette.

Au sein du collectif, dans le cadre de notre habilitation, est prévu un accueil pour 11 jeunes (garçons et filles âgées de 13 ans à 18 ans). Néanmoins, le fait d'avoir repensé l'aménagement de l'internat et en particulier celui des chambres a permis d'élargir la capacité d'accueil à 14 lits. Cela a favorisé une qualité et un confort dans l'accueil. Un élargissement dans le cadre de mise à l'abri, dépannage urgent, voire repli en lien avec les mesures PAD des Amandiers. Il est donc à noter que la totalité de ces accueils est portée par l'internat. Ceci entraîne un turnover important qui demande une adaptation ainsi qu'une réactivité des professionnels dans la gestion du quotidien. L'internat a réalisé, pour l'année 2022, 4547 jours de remplissage sur 3468 prévus, tout en n'excédant pas le délai d'orientation établi à quatre mois des jeunes accueillis pour une évaluation et une orientation. Ce qui représente un taux de remplissage mensuel moyen de 131%. Le maillage et la confiance partenariale avec les MECS, alimentés par des préconisations étayées et adaptées aux situations, ont aussi participé à créer cette fluidité dans ce jeu d'arrivées/départs conséquent.

L'équipe de l'internat est composée, à temps plein, de cinq éducateurs, un éducateur scolaire, trois éducateurs de nuit, un cuisinier, ainsi que d'un homme d'entretien à mi-temps et un agent de maintenance à temps partiel encadré par un chef de service. Il a été aussi accueilli un stagiaire en deuxième année de DEES, un stagiaire CAFERIUS et deux stagiaires en licence STAPS. Une nouvelle organisation du temps de travail des éducateurs – planning en roulement apprécié et validé par tous – a permis de combiner besoins du service (avec une régularité d'intervention) et prise en compte des risques psychosociaux (fatigue...). Cet équilibre se traduit par peu d'arrêts maladie. Ainsi, il y a eu la possibilité de proposer plus de temps individuels aux jeunes accueillis, des temps conviviaux, des sorties collectives hors les

murs. Cette consolidation et cette stabilité dans l'équipe n'ont fait que renforcer l'identité du SAU. Les stagiaires ont été un soutien dans les accompagnements quotidiens et pour les différentes démarches.

Il est à noter que la plupart des jeunes accueillis sont déscolarisés ou en décrochage scolaire, ou en rupture de lien social à leur arrivée. La plateforme scolaire entame une évaluation et une remobilisation en coopération avec la Mission Locale et le CIO. Le travail partenarial effectué a eu pour effet de mobiliser différents acteurs de la ville autour de la problématique individuelle et collective des jeunes. Par l'organisation et l'intervention des partenaires, à l'internat se sont noués des liens entre eux et les jeunes en fonction de leurs situations ou difficultés du moment. Et la création d'un cadre de partenariat entre professionnels a permis à l'équipe de réunir les compétences nécessaires pour une meilleure prise en charge des adolescents accueillis au sein de la structure – comme la participation aux activités de type culturel et social porté par le Club Ados, l'accueil 12-15, l'invitation à des événements sportifs grâce au département des Hauts-de-Seine...

Au-delà du bénéfice de la mise à disposition d'un gymnase par la Ville de Colombes pour les activités du mercredi après-midi, cette année, les activités de loisirs ont été régulières. Elles se sont déroulées le week-end. Les éducateurs ont pu adapter des sorties en fonction des jeunes. L'équipe éducative a programmé, durant toutes les périodes de vacances, différentes sorties et activités : cinéma, patinoire, piscine, Manoir de Paris, bowling, parc Koezio, visite culturelle et musées, etc. Autrement, plusieurs possibilités pendant ces périodes de vacances scolaires s'offrent aux jeunes : retrouver leurs proches (parents, tante, amis), accueil en famille d'accueil en province ou en région parisienne.

En ce qui concerne l'accompagnement au niveau de la santé et du soin, le travail s'appuie sur l'orientation vers la PMI, des praticiens de la ville et l'Espace Santé Jeunes à l'Hôtel-Dieu de Paris. La grande majorité des jeunes a pu bénéficier d'un bilan de santé et d'un suivi médical. Cette prise en charge permet d'avoir une vue d'ensemble de leur état de santé global. Suite à ces consultations et aux questions/demandes des jeunes sont fixés des rendez-vous avec différents spécialistes. Cet accompagnement permet également aux jeunes d'avoir un lieu repère et ressource pour tout ce qui concerne leur santé, et cela même au-delà de leur prise en charge au SAU. En 2022, il a été difficile de concevoir des temps collectifs de sensibilisation et de faire un vrai travail de prévention sur les conduites à risques. Pour autant, un atelier thérapeutique autour de la cuisine investi par les jeunes et porté par l'une des deux psychologues a vu le jour cette année. L'équipe de l'internat comprend aussi deux psychologues, dont l'une se consacre à l'évaluation des jeunes, et la seconde à la rencontre et à l'évaluation de sa famille. Cette évaluation est intégrée au processus d'admission en proposant des entretiens réguliers. Le nombre de jeunes bénéficiant d'un accompagnement psychologique et thérapeutique en dehors de l'établissement a été faible. Les jeunes dont le suivi était déjà établi ont poursuivi, quant à ceux qui ont souhaité suivre ce travail, ils ont été orientés.

Sans contact avec le jeune, dans un délai de sept jours de fugue, il est acté une fin de prise en charge. Néanmoins, le travail autour de la fugue est la conséquence de différentes situations d'adolescents accueillis au sein du groupe. Cette absence pouvait être physique comme dans le cas de Y. ou dans un comportement de fuite comme dans la situation de M. Y. est une jeune fille de 16 ans qui a des comportements de très grande mise en danger et d'errance. Y. peut disparaître pendant quelques jours et revenir un soir, de manière très irrégulière sur le foyer. Le peu de temps qu'elle passait sur le groupe, il était observé qu'elle adoptait l'attitude d'une petite fille en recherche d'attention et de relation maternante. Une situation qui renvoyait un sentiment d'impuissance. Y. a été accueillie durant quelques mois, néanmoins rien n'y faisait, elle était continuellement happée par l'extérieur.

Dépendance, peur, attitude autodestructrice... Il devenait impératif de l'amener à pouvoir se détacher de « ses activités ». Après avoir essayé différentes stratégies et tentatives, habitués à ses allers-retours et pris par le quotidien, malheureusement les brèves apparitions de Y. devenaient anecdotiques. Il a été décidé, au terme de longues discussions, de mettre en place une démarche pour développer un cadre éducatif qui prenne en compte les temps de fugue ; enlever l'idée que l'absence d'un jeune mène à l'arrêt ou même à une pause dans son accompagnement, considérant qu'il y a là peut-être un travail à mener, même en son absence, créer ou maintenir le lien autant que possible. Cette vision a permis d'avoir une approche qui englobe les fugues mais également les fuites de jeunes qui sont dans la défiance et le rejet de tout accompagnement éducatif.

Le placement est souvent lourd à vivre pour les jeunes, pouvoir les recevoir et discuter sans incriminer les fugues en tentant d'en comprendre les raisons, développer des recherches de résolution de la situation par la négociation, peut permettre de répondre à la problématique des jeunes qui rencontrent des difficultés à trouver leur place au sein du groupe. En effet, l'intégration d'un jeune qui pose difficilement ses bagages soulève une autre problématique : sa place dans le groupe. Le travail autour de la dynamique et la cohésion de groupe devient un axe de travail que nous avons développé. Même si ce que l'on attend du SAU est de travailler la sortie, l'accueil du jeune est un temps de passage important dans sa vie où il doit rencontrer confiance et bienveillance.

## ▪ Focus sur les projets réalisés

Grâce aux nombreux changements qui ont été mis en place dans l'organisation du service, dans les réaménagements d'espace et d'organisation du temps de travail des éducateurs (plus de temps réguliers face aux jeunes, intervention des éducateurs du Placement Familial les dimanches, puis les samedis et dimanches à partir de fin août), l'année 2022 a permis aux équipes de trouver de nouvelles modalités de travail, plus souples et plus orientées vers la mise en place d'activités collectives :

- Un atelier cuisine, mis en place par une psychologue et une éducatrice, a lieu un mercredi matin toutes les trois semaines avec quatre à cinq jeunes volontaires venant du foyer ou du placement familial. En accord avec le cuisinier de la structure et portant sur la préparation des entrées et desserts du dîner du jour, c'est une occasion d'observer les jeunes dans un groupe de pairs, leurs compétences (gestes, lecture, calcul), et de valoriser leur participation et leur production
- Le partenariat régulier avec nos collègues de l'Oustal a initié des rencontres autour du sport et de temps conviviaux
- Des sorties sont proposées pendant les week-ends et les vacances avec un fonctionnement global (partenariat GEM, partenariat Club Ados...)
- Des sorties en soirée : match de foot, rugby, basket, e-sport...
- Les temps forts et festifs : Porte Ouverte, Fête de fin d'année à la salle du Tapis Rouge de Colombes
- Le partenariat avec l'EFPP sur l'accueil des stagiaires sourds.

## ▪ La dynamique RH

Malgré le problème de recrutement au sein du secteur, nous avons réussi à recruter des professionnels formés et diplômés :

- 6 éducateurs spécialisés
- 1 homme d'entretien
- 1 assistante familiale

Néanmoins, nous n'avons pas réussi à remplacer une assistante de direction en arrêt maladie depuis le mois de juin 2021, ce qui a entraîné une surcharge de travail pour le service administratif ainsi que pour l'équipe de cadres.

Concernant les formations individuelles :

- 2 assistantes familiales et 2 éducateurs ont suivi la formation « Sensibilisation au repérage des troubles psychiques chez l'adolescent » avec l'EPE
- 2 éducateurs ont participé à la formation « Se positionner et agir efficacement face aux conflits et violences familiales, approche systémique des violences » avec l'EPE
- 1 psychologue a fait la formation « Différentes approches de traitement institutionnel des psychoses » avec ASM13-PSY13
- 1 éducateur a entamé une VAE pour devenir éducateur spécialisé avec l'EFPP
- 1 éducatrice a terminé un Master 1 en sciences de l'éducation
- 1 éducateur a commencé les cours de conduite pour l'obtention de son permis

Pour les formations collectives sur site, l'ensemble des professionnels ont pu en bénéficier sur les thèmes suivants :

- Poursuite du « travail avec les familles » avec Epsilon Melia
- « Connaître et comprendre le système prostitutionnel, repérer, accueillir et accompagner » avec le Mouvement du Nid
- Mise en place du « groupe d'analyse des pratiques » dès septembre 2022, avec Epsilon Melia

Au sujet de la transmission d'expérience et de savoir, le SAU joue toujours son rôle dans l'accueil et l'accompagnement des futurs professionnels :

- 5 stagiaires préparant la formation d'éducateur spécialisé, dont 1 avec une déficience auditive profonde
- 4 stagiaires préparant une licence de médiation par le sport
- 2 stagiaires Caferuis

**Florence Tairellis**  
Directrice

**Virginie Riaud**  
Cheffe de service

**Moussa Kadouci**  
chef de service

▪ **Rapport du CA 2022**

**Le compte Administratif**

|  | <b>ALLOUE<br/>2022</b> | <b>CA 2022</b>      | <b>ECART<br/>2022</b> |
|--|------------------------|---------------------|-----------------------|
| <b>GROUPE I :</b><br>Dépenses afférentes à l'exploitation courante | 125 144,00             | 119 618,54          | -5 525,46             |
| <b>GROUPE II :</b><br>Dépenses afférentes au personnel             | 2 023 370,00           | 2 061 750,86        | 38 380,86             |
| <b>GROUPE III :</b><br>Dépenses afférentes à la structure          | 284 211,00             | 259 923,06          | -24 287,94            |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>  | <b>2 432 725 ,00</b>   | <b>2 441 292,46</b> | <b>8 567,46</b>       |

|   |                     |                     |                   |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
| <b>GROUPE I :</b><br>Produits de la tarification et assimilés           | 2 326 142,00        | 2 311 126,04        | -15 015,96        |
| <b>GROUPE II :</b><br>Produits autres relatifs à l'exploitation         | 2 700,00            | 61 748,29           | 59 048,29         |
| <b>GROUPE III :</b><br>Produits financiers et produits non encaissables | 54 470,00           | 119 552,34          | 65 082,34         |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>   | <b>2 383 312,00</b> | <b>2 492 426,67</b> | <b>109 114,67</b> |
| <b>RESULTAT COMPTABLE</b> (avant reprise des résultats antérieurs)      | <b>-49 413,00</b>   | <b>51 134,21</b>    | <b>100 547,21</b> |
| Reprise excédent CA 2018  | 1 475,00            | 1 475,00            |                   |
| Reprise excédent CA 2019  | 17 938,00           | 17 938,00           |                   |
| Reprise excédent CA 2018  | 30 000              | 30 000              |                   |
| <b>TOTAL</b>  | 0,00                | 100 547,21          |                   |
| Congés payés plus charges sociales                                      |                     | -32 148,4           |                   |
| <b>RESULTAT</b>   |                     | <b>68 398,71</b>    |                   |

## Commentaires

En 2022, nous avons réalisé **9424** journées.

Nous n'avons pas atteint les **9485** journées prévues au BP 2022 et accusons par conséquent un déficit de **61** jours.

Au total, **226** adolescents ont été accompagnés dans l'année dont **200** admissions. Le déficit des journées s'élève donc à **14 697** euros.

Au total, nous affichons un résultat comptable excédentaire de **51 134,21** euros. De ce résultat, il faut déduire la provision pour congés payés de **32 148,51** euros et ajouter la reprise des excédents antérieurs de **49 413** euros, soit un résultat final de **68 398,70** euros.

Comparé à l'année passée, l'établissement a bien répondu à sa mission d'accueil inconditionnel et a réalisé une très bonne activité alors même que notre capacité d'accueil a augmentée de 2 places supplémentaires dès le mois d'août.

Pour maintenir cette activité, nous avons dû notamment sur le 1<sup>er</sup> trimestre faire appel à de l'intérim pour remplacer les professionnels en arrêt maladie mais aussi pour remplacer les professionnels démissionnaires. Le groupe II a aussi été impacté par 3 licenciements pour inaptitude sans demande de reclassement ainsi que le départ à la retraite et solde de tout compte de l'ancienne directrice. Le coût important de ces dépenses a été neutralisé grâce au remboursement des indemnités journalières, par l'embauche de professionnels avec un échelon inférieur à leur prédécesseur mais aussi par le non-remplacement de certains salariés (assistantes familiales, secrétaire).

Concernant le groupe I et III, les résultats ne sont pas très représentatifs et ne peuvent pas servir de base de référence. En effet, la gestion du budget 2022 a été particulièrement difficile car nous n'avions aucune visibilité, ni prise de recul possible et ceci pour deux raisons :

- Le budget accordé n'a été obtenu qu'au mois de novembre 2022
- De nouveaux frais non évaluables liés au nouveau site de St-Hilaire.

L'année 2023 sera donc une année charnière qui nous permettra de cibler davantage nos besoins afin d'évaluer et d'estimer de façon plus pertinente et précise nos dépenses.

## LES CHIFFRES CLEFS

### Présences, Admissions et Sorties

Pour l'année 2022, le SAU a accompagné 226 adolescents, 26 présents fin 2021 et début 2022 ainsi que 200 nouveaux jeunes. 201 ont été orientés. Au 31 décembre 2022, le SAU était quasiment complet soit 25 jeunes sur 28 places disponibles.

|  |            |
|--|------------|
| <b>Jeunes présents au SAU au 31-12-2021</b>  | <b>26</b>  |
| <b>Jeunes admis au SAU dans l'année 2022</b> | <b>200</b> |
| <b>Jeunes sortis dans l'année 2022</b>       | <b>201</b> |
| <b>Jeunes présents au SAU au 31-12-22</b>    | <b>25</b>  |
| <b>Jeunes accompagnés sur l'année 2022</b>   | <b>226</b> |

### Répartition par type de mesure et origine géographique

Les demandes d'admission viennent exclusivement du département des Hauts-de-Seine ainsi que celui de Paris. Nous remarquons que les placements judiciaires sont plus importants que les placements administratifs.

| Département<br>(des parents) | Admission dans l'année |              |             |                     |          | Total      |
|------------------------------|------------------------|--------------|-------------|---------------------|----------|------------|
|                              | Placement<br>direct    | ASE/Jug<br>e | ASE/Ad<br>m | PJJ/Ord 45/<br>D 75 | Inconnue |            |
| 75                           | 0                      | 22           | 6           | 0                   | 0        | <b>28</b>  |
| 92                           | 0                      | 104          | 66          | 0                   | 0        | <b>170</b> |
| 92 Amandiers<br>PAD (repli)  | 0                      | 1            | 0           | 0                   | 0        | <b>1</b>   |
| 95                           | 0                      | 1            | 0           | 0                   | 0        | <b>1</b>   |
| <b>Total</b>                 | <b>0</b>               | <b>128</b>   | <b>72</b>   | <b>0</b>            | <b>0</b> | <b>200</b> |

### Répartition par SST

Concernant les 170 sollicitations du 92, elles émanent principalement des SST situés dans le nord du département, à proximité géographique du SAU 92.

|                |                |                |       |                |                  |                  |                |
|----------------|----------------|----------------|-------|----------------|------------------|------------------|----------------|
| SST 1<br>SST 2 | SST 3<br>SST 4 | SST 5<br>SST 7 | SST 6 | SST 8<br>SST 9 | SST 10<br>SST 12 | SST 11<br>SST 13 | Cellule<br>MNA |
| 39             | 26             | 22             | 11    | 19             | 7                | 6                | 40             |

### File Active

|                       | Janv. | Fév. | Mars | Avr. | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |     |
|-----------------------|-------|------|------|------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|-----|
| File active mensuelle | 24    | 25   | 27   | 27   | 26  | 24   | 28    | 22   | 30    | 26   | 26   | 25   |     |
| Entrées               | 9     | 12   | 14   | 13   | 17  | 21   | 18    | 16   | 23    | 13   | 30   | 14   | 200 |
| Sorties               | 11    | 11   | 12   | 13   | 18  | 23   | 14    | 22   | 15    | 17   | 30   | 15   | 201 |

Les entrées et sorties mensuelles des jeunes sont assez équilibrées et bien rythmées ce qui a permis de maintenir l'activité tout au long de l'année et de permettre des mises à l'abri d'adolescents de façon très réactive.

**Nombre de présents au 31/12/21 : 26**

**Nombre de présents au 31/12/22 : 25**

L'activité du SAU a été particulièrement intense tout au long de l'année, aussi bien dans le cadre de l'évaluation que dans le cadre de la mise à l'abri.

Néanmoins, nous constatons à nouveau que le placement familial est chaque mois déficitaire et que c'est l'accueil collectif qui compense cette baisse d'activités. En effet, la notion d'urgence et d'accueil inconditionnel sont difficilement applicables au sein d'un placement familial.

### Ancienneté du séjour

| Durée de séjour | Effectifs  | %           |
|-----------------|------------|-------------|
| 0 à 7 jours     | 96         | 48%         |
| 8 à 1 mois      | 42         | 21%         |
| 1 à 2 mois      | 18         | 9%          |
| 2 à 4 mois      | 20         | 10%         |
| Plus de 4 mois  | 25         | 12%         |
| <b>TOTAL</b>    | <b>201</b> | <b>100%</b> |

Contrairement à l'année passée, quasiment la moitié des jeunes accueillis au SAU sont arrivés dans le cadre d'une mise à l'abri ou de dépannage entraînant un turn-over très important et une grande adaptation et réactivité des professionnels.

Les séjours de plus de 4 mois concernent essentiellement des difficultés d'orientations pour des situations complexes.

### Motifs d'admission

|  | Effectifs | % |
|--|-----------|---|
|--|-----------|---|



|                              |            |             |
|------------------------------|------------|-------------|
| Carences éducatives          | 8          | 5%          |
| Conflit familial             | 51         | 26%         |
| Décès de la mère             | 1          | 1%          |
| Dépannage                    | 32         | 16%         |
| Délinquance                  | 3          | 2%          |
| Fugue/errance                | 22         | 11%         |
| Hospitalisation de la mère   | 1          | 1%          |
| Mineur isolé                 | 56         | 28%         |
| Renvoi foyer                 | 3          | 2%          |
| Violences physiques          | 17         | 9%          |
| Psychopathologie des parents | 1          | 1%          |
| Inconnu                      | 3          | 2%          |
| Autre                        | 2          | 1%          |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>200</b> | <b>100%</b> |

Le nombre de mineurs non accompagnés a plus que doublé depuis l'an passé.

#### Age à l'admission

| Ages         | F          | M          | Total       | %             |
|--------------|------------|------------|-------------|---------------|
| 11           | 1          | 0          | 1           | 0,5%          |
| 12           | 9          | 9          | 18          | 9,0%          |
| 13           | 17         | 12         | 29          | 14,5%         |
| 14           | 12         | 33         | 45          | 22,5%         |
| 15           | 16         | 28         | 44          | 22,0%         |
| 16           | 17         | 20         | 37          | 18,5%         |
| 17           | 6          | 20         | 26          | 13,0%         |
| <b>TOTAL</b> | <b>78</b>  | <b>122</b> | <b>200</b>  | <b>100,0%</b> |
| <b>%</b>     | <b>39%</b> | <b>61%</b> | <b>100%</b> |               |

Le SAU accueille beaucoup plus de garçons que de filles et l'âge à l'admission se situe entre 13 et 17 ans avec une forte proportion d'adolescents âgés de 14 à 15 ans.

#### Admission de fratries

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Nombre d'admission de fratries</b>     | <b>11</b> |
| <b>Nombre d'enfants moyen par fratrie</b> | <b>2</b>  |

Nous avons pu répondre encore plus cette année aux recommandations légales d'accueil de fratries pour éviter une rupture supplémentaire dans le cadre d'un placement. Cette modalité permet de surcroît un travail d'évaluation et de soutien à la parentalité plus global et qui ne démultiplie pas les interlocuteurs et les rendez-vous qui peuvent mettre les parents en difficulté lorsque les enfants sont séparés dans le cadre d'un placement.

#### Situation scolaire à l'admission

| <b>Situation scolaire</b> | <b>Effectifs</b> | <b>%</b>    |
|---------------------------|------------------|-------------|
| 6ème                      | 4                | <b>2%</b>   |
| 5ème                      | 9                | <b>5%</b>   |
| 4ème                      | 15               | <b>8%</b>   |
| 3ème                      | 17               | <b>9%</b>   |
| CAP                       | 1                | <b>1%</b>   |
| 2nd                       | 7                | <b>4%</b>   |
| 2nd Pro                   | 6                | <b>3%</b>   |
| 1ère                      | 2                | <b>1%</b>   |
| Term                      | 2                | <b>1%</b>   |
| EMPRO                     | 7                | <b>4%</b>   |
| Autre                     | 3                | <b>2%</b>   |
| Déscolarisé               | 103              | <b>52%</b>  |
| Pas encore scolarisé      | 19               | <b>10%</b>  |
| Inconnue                  | 5                | <b>3%</b>   |
| <b>TOTAL</b>              | <b>200</b>       | <b>100%</b> |

**Le nombre de jeunes déscolarisés ou pas encore scolarisés est de plus en plus important et les délais de réinscription dans des circuits scolaires traditionnels sont particulièrement longs.**

## Situation scolaire à la sortie

| Situation scolaire   | Effectifs  | %           |
|----------------------|------------|-------------|
| 6ème                 | 4          | 2%          |
| 5ème                 | 8          | 4%          |
| 4ème                 | 14         | 7%          |
| 3ème                 | 19         | 9%          |
| CAP                  | 4          | 2%          |
| 2nd                  | 7          | 3%          |
| 2nd Pro              | 5          | 2%          |
| 1ère                 | 3          | 1%          |
| Term                 | 3          | 1%          |
| UPE2A                | 9          | 4%          |
| EMPRO                | 7          | 3%          |
| Autre                | 4          | 2%          |
| Déscolarisé          | 105        | 52%         |
| Pas encore scolarisé | 5          | 2%          |
| Inconnue             | 4          | 2%          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>201</b> | <b>100%</b> |

## Modalités de sorties

| Modalités de sortie  | Effectifs  | %           |
|----------------------|------------|-------------|
| Sortie préparée      | 117        | 58%         |
| Exclusion définitive | 7          | 3%          |
| Autre                | 77         | 38%         |
| <b>TOTAL</b>         | <b>201</b> | <b>100%</b> |

Les exclusions définitives sont dues à un manque d'adhésion du jeune qui met en échec son placement mais aussi à des passages à l'acte grave mais ces situations restent à la marge. La plus grande partie de nos jeunes peut quitter le SAU avec une préparation bienveillante et la mise en place du « pot de départ » pour aller vers un nouveau projet anticipé et identifié pour le jeune et sa famille.

## Types de sorties

| Types d'accueil                                  | Effectifs  | %           |
|--|------------|-------------|
| Etablissements ou placement familial dans Paris  | 4          | 2%          |
| Etablissements ou placement familial en IDF      | 42         | 21%         |
| Etablissements ou placement familial en Province | 7          | 3%          |
| Hébergement autonome                             | 19         | 9%          |
| Retour en famille sans mesure de suivi           | 23         | 11%         |
| Retour en famille avec mesure de suivi           | 22         | 11%         |
| Autres   | 84         | 42%         |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>201</b> | <b>100%</b> |

Dans la majorité des cas, les orientations ont été préparées. On remarque que beaucoup de jeunes sont retournés au domicile avec ou sans mesure éducative.

**Ahmed BENATMANE, éducateur scolaire**

- **Projet pédagogique sportif du SAU92 en partenariat avec L'OUSTAL**

Depuis janvier 2022, nous avons mis en place un projet pédagogique sportif de partenariat avec L'OUSTAL : Foyer éducatif appartenant également à l'AVVEJ, situé à Versailles (78). Ce temps de partage est programmé les mercredis après-midi, au gymnase Henri Dunant, à Colombes. Des activités sportives variantes et enrichissantes sont proposées.

L'objectif de ce projet c'est de rechercher l'épanouissement et développer le sens de l'effort de ces jeunes, c'est-à-dire : favoriser l'échange entre jeunes et avec les encadrants, mettre en avant le plaisir dans la pratique sportive, responsabiliser les jeunes dans leur pratique et dans la vie en collectivité, faire progresser ces jeunes en s'efforçant de répondre à leur besoin d'épanouissement à travers leur sport favori et ajouter à ce perfectionnement technique un aspect ludique dans l'apprentissage.

Le gymnase Henri Dunant est doté d'une salle principale multisports tels que : foot salle, handball, basketball, badminton, tennis de table... ; où on peut également effectuer différents ateliers sportifs sur tapis de sports ou dans la salle : Stretching, gainage, abdos, cordes à sauter...

Les jeunes des deux services sont très demandeurs de ce moment convivial et de partage, ils sont assidus et très investis dans cette activité, respectueux des adultes et des règles de sports, les échanges sont toujours cordiaux entres eux.

Après l'activité, les jeunes des 2 services et leurs encadrants se retrouvent au SAU92, autour d'un gouter convivial.

- **Projet pédagogique sportif partenarial élargi : SAU92, l'Oustal, Rencontre93.**

Dans la continuité, à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, nous allons développer une dynamique partenariale élargie avec les deux structures éducatives : L'Oustal et Rencontre 93. L'organisation d'un évènement en direction des jeunes regroupent nos trois structures autour d'une rencontre sportive.

En effet, de multiples activités sportives seront mises en place, à travers des tournois qui auront lieu dans les deux structures (SAU92 et Rencontre 93). Le premier tournoi est programmé le 26 avril 2023, à Livry Gargan (Rencontre 93), les jeunes des trois structures et leurs encadrants y participeront.

Ce projet sportif partenarial sera planifié chaque trimestre.

« Je m'appelle Salomé et suis étudiante en 2<sup>ème</sup> année d'éducateur spécialisé au sein de l'Ecole de Formation Psychopédagogique (EFPP) à Paris 15. Depuis mi-septembre 2022, je suis accueillie comme stagiaire éducatrice spécialisée au sein du SAU 92 : je travaille actuellement dans le service de Placement Familial.

Au départ, j'ai pensé que j'irai à la rencontre des jeunes pour leur venir en aide, les orienter et les accompagner et leur proposer des activités afin d'établir un lien. L'objectif principal est d'aider les adolescents à s'épanouir face aux situations délicates. Depuis mon arrivée, je réalise que c'est complètement différent de ce que j'avais imaginé. Pourtant c'est très intéressant et dynamique. Du fait que le service est dans le cadre de l'urgence, il accueille immédiatement, sans examen du dossier des adolescents dont la situation est précaire ou dangereuse et nécessite une mesure de protection et une action éducative.

Grâce à ce stage, j'ai pu apprendre comment les éducateurs travaillent en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire telle que les psychologues, les assistantes familiales et les référentes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et établir des relations professionnelles. J'ai aussi pu observer comment les éducateurs créent des liens avec les jeunes avec l'écoute attentive, la confiance, l'empathie et la patience.

Je peux dire que je suis très investie et dynamique : j'ai rédigé le cahier de transmissions, les courriers électroniques et les contrats d'accueil. J'ai rangé et mis à jour les dossiers des jeunes. J'ai pu faire plusieurs admissions des jeunes en réalisant des entretiens avec ma référente et les autres collègues et en remplissant les fiches d'admission. À la suite de cela, j'ai pu découvrir que les motifs du placement sont très variés et également, j'ai lu certains rapports pour connaître et comprendre l'histoire de chaque jeune. Toutes ces informations m'ont permis de comprendre globalement la notion de protection de l'enfance et de placement.

J'ai, par ailleurs, accompagné plusieurs jeunes avec ma collègue pour les rendez-vous comme l'audience, la préfecture, l'hôpital ou encore les entretiens avec l'ASE et les assistantes familiales. J'ai participé à diverses réunions (réunions d'équipe, réunions de synthèse et réunions des jeunes), j'ai participé aussi aux ateliers de cuisine et aux activités sportives. En prenant du recul, tous ces travaux m'ont permis de globaliser les dynamiques du travail d'équipe pluridisciplinaire. En revanche, ce qui m'embête le plus, c'est que je ne peux pas tout faire comme les éducateurs. Par exemple, téléphoner aux autres professionnels, aux familles ou aux jeunes en raison de ma surdité. Cela ne m'empêche quand même pas de travailler avec eux grâce aux plusieurs autres outils de communication comme le cahier de transmissions, les notes et surtout avec l'aide des interprètes en LSF.

Travailler avec eux m'a prouvé que j'ai la capacité d'intégrer le monde professionnel grâce à la bienveillance, l'attention, l'adaptation et les qualités de travail, de relations et de communication. Je suis très satisfaite car j'ai appris beaucoup de choses et j'ai partagé mes remarques avec l'équipe pour pouvoir réfléchir ensemble avec la directrice et la cheffe de service afin d'améliorer le fonctionnement de travail dans le service. Je me sens très utile dans le travail d'équipe car on est très uni et on a beaucoup échangé sur le métier d'éducateur, le fonctionnement du service et sur la relation éducative ».

Salomé SPEISSER

Avant l'été 2022, j'ai été sollicité par plusieurs élèves éducateurs souhaitant effectuer un stage au sein du SAU 92 dont deux demandes pour des stagiaires de l'EFPP précisant sur leur C.V qu'elles étaient joignables par sms uniquement. Je comprends d'emblée qu'il s'agit de personnes déficientes auditives.

J'en parle bien entendu à ma directrice et mon collègue chef de service pour dire ma motivation et mon envie d'intégrer une stagiaire sourde à une équipe exclusivement entendante et experte du champ de la protection de l'enfance. Florence TAIRELLIS et Moussa KADOUCI acceptent immédiatement que nous relevions ce défi, mais me demandent tout de même de recevoir cette jeune personne au préalable.

Je rencontre donc Salomé qui s'avère être principalement locutrice en Langue des Signes et je dois avouer que ma première impression, si elle est très bonne sur sa présentation, sa motivation et l'exposé de son projet de stage, est mitigée car elle est difficilement compréhensible à l'oral. Je lui demande quel est son prénom iconique et elle tape alors son poing droit dans sa paume gauche : « Salomé » c'est donc quelqu'un « qui en veut » ! Pour moi l'affaire est conclue !

La référente de Salomé sera une éducatrice spécialisée nouvellement recrutée qui a une compétence en LSF. Le pari est d'autant plus osé que Salomé sera affectée au service de Placement Familial du SAU et non au foyer où le contact direct avec les jeunes est beaucoup plus quotidien et permanent.

Cet accueil singulier s'est avéré très positif et riche tel que Salomé en témoigne, ce jour nous la laissons partir à regret vers d'autres aventures : un probable stage long dans un hôpital de jour pour enfants relevant du handicap rare (autisme, surdité) un autre défi pour elle qui est à la hauteur de sa curiosité, de son engagement professionnel et de son éthique. Ce fut pour nous tous, professionnels et jeunes, une expérience qui nous a permis de penser que l'intégration de professionnels en situation de handicap est possible et même très formatrice, même auprès d'adolescents placés dans le cadre de l'urgence et la protection de l'enfance.

Salomé a compensé ses difficultés auditives (qui ont bloqué son accès à beaucoup d'informations essentiellement téléphoniques) par ses lectures de toutes les transmissions et elle s'est avérée très efficace et organisée pour la création et le suivi administratif des dossiers des jeunes.

Je regrette seulement que les heures d'interprétariat dédiées à la compensation du handicap allouées par l'EFPP (2x2h de réunion traduite par mois) n'aient pas été possibles à la hauteur de la dotation initiale.

Toutefois, Salomé a donné un exemple tant aux jeunes avec lesquelles elle a pu avoir de nombreuses interactions autour de jeux, qu'aux professionnels du service auxquels elle a été souvent d'une grande aide par sa rigueur administrative et ses compétences informatiques et humaines. Beaucoup de préjugés se sont transformés ....

|   |
|---|
| <b>Bénédicte LE GOUIL, Psychologue Evaluation des jeunes.</b> |
|---|

La psychologue du SAU en charge de l'évaluation des jeunes est amenée à rencontrer en entretien individuel tous les jeunes admis sur le service de l'internat et du placement familial du SAU de Colombes dans les deux semaines qui suivent leur arrivée.

Lors cette évaluation, elle repère la nécessité de soin et se charge de retracer le parcours de soin. Elle oriente si besoin vers les structures idoines (de son secteur, de sa symptomatologie...). En restant en lien avec le réseau, elle complète sa propre observation d'un dialogue avec les divers intervenants médicaux-psychologiques.

Pour se faire, la psychologue doit avoir bien identifié ce réseau au préalable et maintenir des liens actifs. S'il est mieux représenté, la réponse n'en est que plus rapide et mieux adaptée à la situation de crise.

L'évaluation élaborée à partir de son entretien est partagée lors des réunions de synthèse sur la situation du jeune et alimente les apports déjà constitués grâce à la pluridisciplinarité des membres présents : éducateurs, assistante(s) familiale(s), psychologues, chef de service, référent ASE, mettent en commun leurs observations, le recueil des témoignages de chaque protagoniste, l'historique des mesures, et coconstruisent une appréhension de la situation basée sur ces échanges.

La psychologue prend part à la rédaction de la note de situation du jeune où figure son analyse adressée aux instances judiciaires et administratives, laisse une trace pour les professionnels qui seront amenés à intervenir par la suite et pour les usagers qui consulteront leur dossier. Ainsi se constitue un instantané photographique de la situation à un moment donné.

Elle contribue également au quotidien de l'accueil, en participant aux réunions d'équipe hebdomadaires, par le regard qu'elle propose, elle aide à dénouer les situations de crises en permettant à chacun de ne pas être aux prises avec les enjeux pulsionnels souvent à l'œuvre à l'adolescence, qui poussent les intervenants dans les travers de la réaction en miroir.

Sa présence informelle au sein de l'institution permet de dédramatiser l'approche souvent négative que peuvent avoir les adolescents des psychologues. En effet, certains jeunes ne sont pas en demande de rencontrer un psychologue malgré leur souffrance.

Pourtant ils ont souvent des parcours douloureux, à l'image des Mineurs Non accompagnés qui lors de leur voyage (incarcération, abus sexuels, naufrage) ou dans leur pays d'origine sont confrontés à des vécus traumatiques. Certaines jeunes filles doivent s'extirper de pratiques invasives (mariages forcés, excision) et d'autres doivent fuir la guerre ou la violence dans leur pays. La psychologue repère alors s'ils souffrent d'un syndrome post-traumatique et met en place la prise en charge adéquate le cas échéant.

Une autre partie des jeunes présente des symptomatologies qui émergent à l'adolescence : conduites à risque suicidaires (tentatives de suicide, scarification), addictives (alcool, cannabis, drogues dures...), alimentaires (anorexie, boulimie), sexuelles (prostitution, rapports non protégés, risque de grossesse), déscolarisation, fugues à répétition... Soit ces jeunes sont déjà pris en charge par un service de soin et la psychologue se met en contact avec les professionnels, soit elle va mettre en place les soins psychiques. Elle s'adresse alors au lieu de soin correspondant au secteur géographique de la famille, ou fait appel au service de psychiatrie adolescente de l'hôpital Louis Mourier. L'Astrolabe propose des temps d'hospitalisation, des consultations psychiatriques en ambulatoire effectuées par une équipe de crise, des consultations à domicile avec une équipe mobile, ou des interventions via l'équipe de liaison au sein des urgences et au service pédiatrie de l'hôpital. Un travail de partenariat en amont avec l'Astrolabe a permis de fluidifier les liens entre institutions. L'adjonction d'une intervention d'une équipe de soin à la réponse éducative proposée par le SAU permet d'accroître les chances de réussite d'un accueil considéré comme complexe.

Dans tous les cas, les adolescents accueillis au SAU connaissent des difficultés familiales. Ils peuvent être victimes de violence intrafamiliale et/ou témoins de violence intraconjugale, subir des situations abandonniques, ou une grande précarité sociale. Dans certains cas ils sont en proie aux écueils d'une appartenance à une double culture qui les enferme dans une impasse identitaire. La psychologue est à l'écoute du positionnement du jeune vis-à-vis de sa famille, et met en évidence le collage massif, le conflit de loyauté, l'ambivalence ou le rejet de ses proches.



Le contexte familial et l'émergence de la problématique adolescente génère un état de crise qui engendre un primo placement, un échec d'une main levée de placement ou une rupture d'un placement antérieur.

La psychologue, en complémentarité avec les deux autres psychologues du SAU de Colombes, propose une lecture tierce, subjectivée et décentrée des enjeux en présence.

Au vu de cette présentation on peut mettre en évidence plusieurs pistes pour accroître la qualité continue de l'accompagnement psycho-éducatif :

- D'une part, par le choix d'un renforcement du temps d'écoute et d'analyse, le collège de trois psychologues permet d'offrir à l'équipe un garde-fou supplémentaire aux outils d'auto-évaluation en cours dans l'institution. Leurs regards croisés se déclinent sur la spécificité de leur formation initiale, leurs influences théoriques et leur expériences professionnelles antérieures (protection de l'enfance, spécialisation dans la prise en charge adolescente, thérapie familiale et spécialisation dans l'accompagnement de l'accueil familial).
- La formation continue proposée par le SAU 92 à l'ensemble des salariés sur les thématiques transversales (troubles psychologiques, prostitution, prise en considération des familles des jeunes...) et les formations personnalisées (colloque sur le thème « Langue maternelle, langue première. Cette incurable affection du corps humain ») en lien avec le public des MNA.
- Le travail de partenariat avec les acteurs des structures médico-sociales (réunions avec l'Astrolabe, réunions d'échanges entre psychologues des Espaces Santé Jeunes ESJ et Point d'Accueil Ecoute Jeunes PAEJ du Nord des Hauts-de-Seine, journées portes ouvertes...).

### **Virginie SADOCK, Psychologue auprès des Assistantes Familiales.**

Dans le service de placement familial du SAU, une création de poste de psychologue<sup>1</sup> auprès des familles d'accueil a vu le jour en 2020. Ce poste auprès des 10 Assistantes Familiales du SAU de Colombes a d'abord démarré de façon expérimentale<sup>2</sup> à l'été 2020 dans un contexte de crise sanitaire. Les Assistantes familiales, présentes et en première ligne pendant cette crise, ont donné à voir leur rôle central dans le service et leur grande implication auprès des jeunes. Malgré leur crainte dans la période de pandémie, les assistantes familiales ont continué à accueillir les jeunes chez elles et à les investir.

Le poste de psychologue auprès des familles d'accueil a été pérennisé en juin 2021 aux vues des bénéfices constatés auprès des Assistantes familiales et indirectement auprès des jeunes. En effet, en 2021, l'équipe et les assistantes familiales ont observé et exprimé l'intérêt d'être soutenues et de s'appuyer sur une personne consacrée, ceci permettant de prendre du recul, de désamorcer des peurs et des crises et de se sentir moins seule dans les épreuves traversées à domicile. (Par ex : situation où l'AF avait peur d'un jeune qui arrivait pour des attouchements sexuels sur un plus petit, une autre où une AF devait désamorcer l'agressivité d'un jeune avant de réussir à trouver un modus vivendi, ou encore une autre qui devait faire face à un jeune qui montait les autres jeunes contre elle...)

En effet, accueillir chez soi en urgence des jeunes de 12 à 17 ans ne va pas de soi. En le faisant, l'assistante familiale et toute sa famille sont « mis au travail ». Il s'agit de réaménager

---

<sup>1</sup> La psychologue auprès des familles d'accueil a un double profil de psychologue du travail et psychologue clinicienne.

<sup>2</sup> Ce poste s'est appuyé/inspiré d'une première expérience fructueuse de poste de psychologue en soutien des Accueillants Familiaux à la Métis, service de l'AVVEJ en Seine Saint Denis.

un cadre de vie propice à l'état -parfois très écorché- d'adolescents arrivés en urgence et de « tenir bon » face aux turbulences, souffrances que des jeunes manifestent. La crise du covid n'a fait que mettre en exergue la nécessité pour les AF de devoir être présentes, disponibles, constantes face aux situations de crises, de détresse et d'apogée pulsionnelle que l'on peut rencontrer chez les jeunes qui passent chaque année au SAU.

Ce poste de psychologue part donc de l'idée que le travail des familles d'accueil est au cœur du dispositif du SAU et qu'en prendre soin est une manière de prendre soin des jeunes.

### **Un accompagnement des familles d'accueil selon plusieurs modalités :**

#### ✓ La psychologue accompagne d'abord les Assistantes Familiales collectivement

Chaque mois, la psychologue a mis en place une séance collective de 2, 3 heures avec les familles d'accueil où s'échangent l'actualité des accueils en cours et une ou des questions soulevées par le groupe d'assistantes familiales. Ces temps « d'échange organisé » avec des pairs sont un des meilleurs moyens pour faire évoluer le métier d'Assistante Familiale. En effet, le fait que ces professionnelles entendent les réalités vécues de leurs collègues, s'écoutent, cherchent à comprendre les différents points de vue et débattent de leur travail quotidien, est une occasion unique de passer d'intuitions cliniques à des savoirs-faire construits et de développer ainsi les pratiques (à condition de le faire dans un cadre structuré et sécurisé).

Pendant ces séances collectives, il est notamment discuté :

- Des arrivées et départs des jeunes (comment se préparer à l'imprévisibilité de l'accueil d'urgence ? Comment travailler « l'attachement » sur des temporalités courtes ?)
- Des « épreuves » avec les jeunes notamment avec ceux qui manifestent dans un premier temps une grande réticence quant à l'accueil (comment supporter l'agressivité des jeunes ? Leur désarroi ? Leur désaccord ?),
- Ou encore de la place qui est faite aux jeunes au sein du foyer (faut-il marquer les différences entre les enfants des AF et les enfants accueillis ?).

Au-delà des thématiques des séances, dans ces groupes, se travaille la construction progressive d'un collectif d'Assistentes Familiales, collectif qui peut devenir une vraie ressource pour le travail quotidien de chaque famille auprès des jeunes.

#### ✓ L'accompagnement individuel des AF

La psychologue accompagne également les assistantes familiales de façon hebdomadaire à travers des entretiens et échanges individuels. Ces temps se font alternativement au domicile des AF, au SAU, et par téléphone. Les AF peuvent également solliciter la psychologue dans ses jours de présence.

Dans ces échanges, l'attention est portée sur la manière dont les AF vivent les accueils ainsi qu'aux contraintes et ressources de leur situation familiale. Il ne s'agit pas d'un accompagnement psychologique classique à savoir centré sur la « structure de personnalité » de l'AF, mais d'un accompagnement centré sur « l'Assistante familiale au travail ». La psychologue cherche à identifier ce qu'il se joue entre l'AF et le jeune accueilli, à comprendre les effets que le jeune induit et produit personnellement et familialement afin de mieux soutenir l'AF dans la situation. Dans ces entretiens, l'Assistante familiale revient sur son/ ses expériences d'accueil, sur les épreuves rencontrées et (quand nécessaire) sur la construction de pistes pour que cette dernière « *reprenne la main* » sur l'accueil. <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Le fait de parler et de réfléchir avec l'assistante familiale après quelques jours d'accueil permet de désamorcer certaines inquiétudes quant au profil de jeunes. Généralement les arrivées et les départs

## Faire le pont entre « le lieu d'accueil » et le service

Tout ce travail des familles d'accueil auprès des jeunes n'aurait pas de sens s'il ne s'articulait pas au travail d'admission, d'évaluation et d'orientation que font les autres membres de l'équipe du SAU (éducateurs, cadres, autres psychologues, etc.).

C'est principalement lors de réunions d'équipe et de synthèse que s'articulent, se discutent, s'opposent parfois les regards et compétences des différents membres de l'équipe autour du jeune. La psychologue auprès des familles d'accueil qui participent aux réunions, cherche à « faire le pont » entre les familles d'accueil et le service autour du jeune, et apporte des éclairages étayés en fonction des spécificités propres à chaque lieu d'accueil. Il est intéressant de recouper les multiples facettes du jeune en fonction des contextes, des différents professionnels, et des lieux pour que la compréhension et l'évaluation soient les plus complètes possibles.

Il arrive aussi que la psychologue auprès des AF et les éducatrices fassent conjointement des visites à domicile de l'AF avec ou sans le jeune. Ces temps à deux permettent d'appréhender la situation selon les points de vue éducatifs et psychologiques de la famille d'accueil et du jeune. Si ces VAD ne sont pas systématiques, elles représentent un bel outil supplémentaire pour articuler nos fonctions.

Le travail de « pont », de lien, de continuité dans l'équipe est essentiel pour garder une dynamique vivante de travail auprès de chaque jeune. Les FA, quand elles sont associées et bien intégrées dans les services, se sentent plus confiantes face au jeune accueilli quel que soit son état et chaos intérieur. Conjointement, en proximité (l'AF) ou plus à distance (l'équipe psycho-éducative et l'encadrement), il s'agit d'élaborer un parcours pour le jeune qui soit structurant et qui ouvre des perspectives. Ce travail commun est une condition pour pouvoir avancer avec des jeunes en crise ; des jeunes qui se cherchent, doutent, se transforment, et questionnent fortement la fiabilité et la consistance des adultes autour d'eux.

Ainsi, ce nouveau poste de psychologue auprès des familles d'accueil accorde une place importante à l'écoute et à la parole du travail des AF dans le dispositif du SAU. Cette initiative est suffisamment rare et précieuse pour être soulignée. Cette perspective est riche à la fois pour les adolescents accueillis ainsi que pour chacun de nous, acteurs du SAU. En effet, c'est une occasion de faire travailler les tensions des différents métiers, des différents statuts et de faire de ces différences non pas des obstacles et des freins mais des leviers nouveaux de compréhension et d'action pour la protection de l'enfance.

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>Les ateliers de cuisine avec les adolescents</b><br/><b>Sabine JACQUES, psychologue évaluation famille</b></p> |
|--|

Nous avons mis en place à compter **des vacances d'été 2022** un atelier de cuisine le mercredi matin, à raison d'un atelier toutes les 3 semaines. Cet atelier, d'une durée de 2 heures et demi est animé conjointement par une éducatrice spécialisée, Nala EI MELLAH et une psychologue. Il est proposé à 4 adolescents aussi bien accueillis sur le foyer que dans les familles d'accueil du Placement familial. En effet, certains adolescents, très récemment arrivés au sein de notre structure, se retrouvent déscolarisés temporairement ou dans l'attente d'une affectation qui tarde à venir. La participation à l'un de ces temps d'atelier est une alternative à un temps sur la plate-forme scolaire interne, laquelle est encadrée par un éducateur scolaire.

---

des jeunes, sont des moments particulièrement « sensibles » de l'accueil, moments qui méritent d'être travaillés et soutenus.

Par ailleurs, c'est aussi un temps groupal autour d'un média- média fort alléchant- qui ne laisse pas indifférent et qui est propice à des observations cliniques aussi bien sur la place que chacun de ces jeunes prend dans un groupe de pairs, que sur la façon dont il s'étaye –ou pas- sur des adultes, pour parvenir à leur fin ou encore sur leur rapport à l'alimentation ou leur capacité de prise d'initiative et d'autonomie.

• Pourquoi la cuisine ?

*La cuisine, c'est l'art d'accommoder la vie !*

Le terme **Médiation** vient du latin : *souffle, vie*. Nous pouvons alors stipuler que tout média, toute animation est une stimulation vitale qui permet d'être du côté de la vie.

La CUISINE est une activité à la fois **intime, viscérale et universelle**.

La CUISINE dit quelque chose de notre rapport à **LA VIE** et au **PLAISIR**.

Elle dit : celui que nous sommes, d'où nous venons ; elle dit nos souvenirs liés à notre enfance, notre famille et notre culture d'origine.

Elle a une forte valeur **affective** et **symbolique** et elle nous relie les uns aux autres grâce au partage de repas ou de moments festifs.

Elle fait appel à **tous les sens** et à **la créativité** ; elle crée des opportunités de transmission et de partage.

LA CUISINE se donne aussi à **voir et à goûter** ! Nous confectionnons ensemble l'entrée et le dessert qui accompagneront le repas de groupe du mercredi soir. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui sont les ambassadeurs de ce qu'ils ont préparé et qui peuvent en transmettre *quelque chose*, s'ils le désirent au reste du groupe (type d'accommodement avec une sauce vinaigrette disposée à part, belle disposition dans l'assiette d'un gâteau qui sera mis en valeur par un sorbet qui l'accompagne...).

D'autres fois, nous cuisinons pour le goûter qui aura lieu l'après-midi même, lors d'événements inter-service comme des rencontres autour du sport avec l'établissement l'Oustal ! C'est l'occasion d'effectuer un atelier pâtisseries ! Allons-y gaiement pour les gâteaux au chocolat, les cakes au citron, les financiers, rochers coco ou autres madeleines !

• Le cadre d'intervention :

Cet atelier de cuisine se fait dans un espace différent de celui du foyer, rue Labouret. Nous disposons d'un deuxième pavillon, à trois rues du foyer, locaux du Placement Familial, rue Saint-Hilaire à Colombes. Ce lieu de vie est organisé comme une maison. Aussi pouvons-nous disposer d'une cuisine aménagée et d'une très grande table pour la réalisation de l'atelier. C'est donc un lieu distancié de celui de l'accueil en famille (chez les assistantes familiales), comme de celui de l'accueil en collectif, ce qui nous semble intéressant pour les jeunes que nous accueillons. C'est un espace entre deux.

Cet atelier est encadré par des règles en matière d'hygiène aussi bien pour les participants, que pour le matériel et les locaux. Il s'agit en effet pour les jeunes de réaliser que la cuisine suppose également une forme de rigueur, un sens pratique et minutieux, une façon de s'organiser, de planifier et anticiper avant même de se lancer dans la réalisation. C'est aussi manipuler avec prudence couteaux ou autres instruments tranchants.

Cet atelier nécessite donc des préparatifs, un espace propre, du matériel adapté (ustensiles, tabliers...), toute chose que le jeune peut apprendre tout comme la réalisation de techniques culinaires (découper, casser des œufs, monter des blancs en neige, confectionner un caramel...). C'est ainsi que les jeunes apprennent à se faire à manger et à y prendre plaisir, et pourquoi pas faire naître à terme une possible envie d'élaborer un futur projet professionnel dans la cuisine !

Cet atelier soutient par conséquent l'autonomisation et le développement de savoir-faire, développe l'estime de soi, permet de renouer avec sa dimension personnelle créative et son appartenance culturelle, de partager et non pas uniquement consommer.

In fine, nous attachons donc une attention particulière au **cadre et à la dynamique du groupe**, afin de faciliter les interactions et assurer la sécurité de base du groupe. Des principes de base de respect, de convivialité sont attendus, tout en évitant tout jugement ou disqualification.

• Et en pratique !

11 ateliers ont pu se tenir durant l'année 2022. Certains jeunes accueillis sur un temps plus long, ont participé à plusieurs ateliers. C'est un atelier qui est apprécié par beaucoup de jeunes et dans lequel ils acceptent volontiers de s'engager.

En effet, il s'agit avant tout d'être dans le plaisir d'être ensemble, dans la confection et le partage. Parfois, lorsque les mains sont occupées à cuisiner, les bouches se délient ! Telle jeune fille associe sur sa famille et ses deux transmissions maternelle et paternelle, en lien avec des cultures culinaires juive et maghrébine, dans lesquelles elle semble chercher sa place. Elle souhaitera alors nous partager ses recettes préférées réalisées par sa grand-mère, avec qui le lien semble précieux. Tel jeune homme N., qui adoptera de façon très exagérée des conduites de prestance devant d'autres filles, ôtant son tee-shirt et arborant son torse nu, tel un athlète. Il acceptera de le remettre du fait de l'énonciation des règles d'hygiène et de surcroît, y ajoutera même un grand tablier ! Une autre jeune fille, G., mineure non accompagnée, qui n'a absolument pas besoin en revanche d'être accompagnée dans la réalisation de ces recettes. Elle se montrera particulièrement déterminée : elle sait ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas et ceci sans parole : des actes !!

D'autres plus réservés, qui doutent davantage de leurs compétences, qui disent ne pas avoir eu l'occasion de cuisiner depuis qu'ils sont tout petits, demandent à chaque geste réalisé la confirmation auprès de l'adulte qu'ils font bien ! Comme ce jeune E., hésitant, qui n'osera pas se positionner avec affirmation auprès des éducateurs pour dire son souhait de participer à un deuxième atelier. Il n'était pas très bien le matin même mais l'un des éducateurs a décodé sa demande et il nous a rejoint sur l'atelier. A cette occasion, il pourra dire que la perspective de son audience prochaine chez le Juge des Enfants et les enjeux qui l'entourent, l'angoissent particulièrement. Il choisira la réalisation du taboulé d'été melon, fraises et concombres. La découpe minutieuse et méthodique des concombres et des herbes ciselées, semblera jouer un rôle d'apaisement hypnotique.

Puis, une jeune fille S. qui viendra, mais chez qui nous percevons une grande tension et qui contestera d'emblée tout ce que nous pouvons lui proposer. Elle critiquera les recettes proposées, s'étonnera que nous puissions mélanger dans une même recette, des saveurs salées et sucrées. Elle s'agacera de la présence d'une autre jeune A. sur l'atelier et trouvera injuste le fait que nous l'ayons sollicité pour porter les moules à gâteau. Bref, elle se montrera particulièrement attaquante, attaques auxquelles nous résisterons, sans lui opposer d'escalade symétrique ou du rejet. Elle ne parviendra pas à se poser dans le groupe et ne pourra être disponible pour la confection des plats. La tension montera et d'elle-même, elle s'extraira du groupe en retournant sur les locaux du foyer, à 5 minutes des locaux du placement familial. Elle reviendra 15 minutes plus tard, hors d'elle, en trombe, sans aucun préambule. En rage, elle agressera verbalement A. qui l'aurait critiquée en lui reprochant des vols et le fait qu'elle aurait fait intrusion dans sa chambre sans frapper, ce qu'elle vient de faire en faisant irruption dans la pièce, dans une manifestation agressive importante. Sur la scène de la cuisine, s'est soldé à nos dépens, une altercation vécue comme une injustice. Une proposition de réparation culinaire n'aura pas été possible !

A l'occasion de notre fête de Noël, le 5 décembre 2022, événement festif organisé en soirée par l'équipe éducative avec repas confectionné par le cuisinier, salarié du foyer, décorations et animation par les éducateurs, nous nous sommes proposés d'animer un atelier de cuisine ouvert à d'autres professionnels (psychologues, assistante familiale) afin de préparer des amuse-gueules pour l'apéritif, qui ouvrait l'événement. Avec 4 jeunes, nous avons préparé des tartes salées, des dips avec crudités, des feuilletés fourrés et des mini-cakes. Les jeunes, lesquels étaient tous sur leur 31, ont vu leurs réalisations culinaires, exposés avec goût sur le buffet apéritif.

Nous espérons que d'autres événements culinaires et festifs viendront ponctuer la vie de notre institution car nourrir, se nourrir, faire plaisir et se faire plaisir font partie intégrante de l'économie psychique et de la vie !



## TEMOIGNAGE Stagiaire/Educateur

Je m'appelle Gerald placide et je suis Éducateur au SAU depuis 25 février 2023 sur le service du foyer communément appelé l'accueil collectif.

Après une période de stage, dans le cadre de ma troisième année de DEES, au sein du dispositif du placement familial dans un premier temps, j'ai pu intégrer et découvrir le fonctionnement du service interne. J'ai pu regarder et remarquer des différences autant dans le fonctionnement que dans les missions qui sont attribuées aux éducateurs des deux équipes. Les éducateurs de l'accueil collectif doivent accompagner le jeune dans son quotidien, vérifier qu'il entretient correctement son espace, alors que les éducateurs du placement familial ne s'occupent pas du quotidien du jeune car il est en famille d'accueil.

Je peux ainsi dire que ce stage a été riche d'expériences. J'ai pu observer lors de cette période le réaménagement et les changements qui ont été opérés et vécus par l'équipe éducative. Durant cette période de stage j'ai acquis des compétences telles que la rigueur, l'assiduité, la réactivité, la réflexivité face aux situations différentes. C'était la première fois que je travaillais dans le secteur de la protection de l'enfance. J'ai compris l'impact et la responsabilité d'un éducateur sur la situation des jeunes accueillis. La posture éducative se traduit également par des écrits qui relatent certains comportements problématiques, ainsi que le parcours de ces derniers.

Ce n'est pas toujours facile pour un jeune éducateur de travailler juste après ses études encore moins en Service d'Accueil d'Urgence car les attentes sont très élevées et le rythme de travail est soutenu sans compter l'accompagnement aux quotidiens des jeunes.

Beaucoup d'outils ont été mis en place par les chefs de services (le tableau de présence des jeunes, trames des écrits professionnels, cahier de transmission ...etc.) ce qui facilite l'organisation et la gestion du quotidien.

Le travail en étroite collaboration avec les partenaires, les réunions pluridisciplinaires sont autant de lieux qui participent à la fluidité du travail.